

DÉLIBÉRATION N°2026-06-15-36
CONSEIL MUNICIPAL du 15 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 09 juin 2026

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Nathalie BERNARD ; Laure BOUDON ; Landry FAUCON ; Maryline OGIER ; Norbert PERRIN ; Jean-Michel SIARD.

Absents excusés : Dominique CHESNEAU donne procuration à Norbert PERRIN ; Emilie GILABERT-MUNOZ donne procuration à Monique ALLÈGRE ; Michael DE SMET donne procuration à Maryline OGIER ; Fabrice PRAVE donne procuration à Jean-Michel SIARD.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Maryline OGIER est désignée secrétaire de séance.

Objet : Aménagement forêt communale de Réauville - Période 2020 / 2044 - Modification

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet de modification de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Vu la délibération n°72-12-2019 adoptant le programme d'actions établi par l'Office national des Forêts pour la période 2020-2044,

Monsieur le Maire expose les grandes lignes de ce projet de modification :

- La modification a pour objet de faire évoluer le classement d'une Unité de Gestion (UG 1b) en îlot de vieillissement (ILV) pour la durée de l'aménagement en cours, pour le classer en îlot de sénescence (ILS) ;
- Ce changement de groupe n'induit pas de modification du programme d'actions ;
- L'objectif est de créer un réseau de parcelles en libre évolution, qui permettra une meilleure résilience de l'écosystème forestier. Cette Unité de Gestion sera intégrée au réseau FRENE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** la modification de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé.

VOTE : 7 + 4p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire
Maryline OGIER

Le Maire
Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 1^{er} JUIN 2026
Affiché le 1^{er} JUIN 2026

NP

Délib-2026-06-15-36 – Modification aménagement forêt 2020-2044 par ONF